

habitations seigneuriales. Leur origine expliquera clairement la variété qu'elles présentent dans leur forme.

On sait que dès le XII<sup>e</sup> siècle, les terres qui devaient certains services aux seigneurs, ou dans lesquelles ces seigneurs avaient droit de lever des troupes, recevaient le nom de terres à bannière. Pour preuve de ce droit, les chevaliers faisaient fixer leur étendard, soit sur le faite du château tributaire, soit sur la plus haute de ses tours.

En effet, nous lisons dans les actes capitulaires de l'Eglise de Lyon qu'en 1298, Henri de Villars, élu archevêque de cette ville en 1296, ayant eu des démêlés graves avec Guichard V, seigneur de Beaujeu (1), et Guy, seigneur de Saint-Trivier, les parties désirant terminer les difficultés survenues entre elles, nommèrent quatre arbitres qui furent l'Archevêque de Vienne, le comte de Viennois, le seigneur de Thoire et Guichard de Marzeu, sénéchal de Toulouse. Au nombre des actes que ces derniers passèrent, il en est un qui ordonne de placer tant sur la tour du château de Meximieux que sur celle de Beauregard, le drapeau de l'Archevêque et celui du sire de Beaujeu ; ce même acte dit que ces deux drapeaux seront unis et resteront exposés ainsi pendant trois jours en signe de paix; que les trois jours étant expirés, l'étendard de Beaujeu sera enlevé et que celui de l'Archevêque flottera seul sur les créneaux deux jours de plus, comme témoignage de souveraineté supérieure. En Espagne, c'est le contraire qui a lieu dans certains jours solennels, particulièrement à Grenade. En effet, pour célébrer un grand événement politique ou fêter l'entrée du souve-

(1) Guichard V, dit le Grand, gouverna le Beaujolais dès 1296 jusqu'en 1331 ; tout son temps fut employé à guerroyer contre ses voisins, tantôt contre l'Archevêque de Lyon pour refus d'hommage, tantôt contre les Dauphinois, comme alliés du Comte de Savoie. [*Atlas historique du Rhône*, par Georges Debombourg].